



Maîtrise des Compétences Clés de la Propreté (MCCP)

Fiche Programme

Objectif du parcours MCCP

MCCP désigne la certification du socle des savoirs généraux et appliqués correspondant aux niveaux 1, 2 et 3 du cadre de référence de l'ANLCI, et qui sont mobilisés dans le contexte professionnel de certains métiers du secteur de la Propreté. Cette certification, créée en 2011 ; revue en 2015 pour s'emboîter avec CléA, elle est enregistrée au Répertoire Spécifique de France Compétences et est contextualisée aux activités du secteur de la Propreté. Elle est adossée à un parcours de formation de 150 heures, et financée par la branche et son Opcv Akto. Elle vise à garantir l'accès à la langue Française pour certains, la sortie de l'illettrisme pour d'autres. Ce faisant, elle favorise l'accès à des fonctions plus qualifiées de production.

Au-delà de l'accès à la langue ou de la sortie de l'illettrisme, l'objectif du parcours MCCP est de développer l'autonomie des salariés du secteur dans la mise en œuvre quotidienne des activités liées à leur métier :

Cette autonomie suppose que l'agent soit en mesure de mobiliser des compétences qui sont décrites dans le référentiel établi par la branche, et qui s'articule à la fois autour de compétences dites transversales (expression et compréhension orale, lecture et écriture, calcul, repérage dans l'espace) et de compétences spécifiques au secteur de la propreté, compétences que l'on qualifiera d'« appliquées».

Les compétences transversales visées par la démarche

Les compétences transversales présentes au référentiel Maîtrise des Compétences Clés de la Propreté concernent 4 champs :

1. Compréhension et expression orale »

Compétence visée : Recevoir et émettre des messages oraux en français, simples et compréhensibles dans le contexte d'un chantier de nettoyage afin d'interagir en professionnel avec les clients, la hiérarchie et les collègues.

2. Lecture et écriture de documents utiles au poste de travail

Compétence visée : Lire et écrire en français les documents usuels portant sur les activités essentielles d'un chantier en utilisant les règles élémentaires de la syntaxe et de l'orthographe afin de s'organiser, de communiquer, de réaliser et de suivre la prestation conformément au cahier des charges



3. Calcul de quantités et de durées

Compétence visée : Effectuer des calculs simples de quantités et de durées en utilisant les 4 opérations de base, afin de préparer, réaliser et suivre les activités du chantier conformément à la fiche de poste

4. Repérage dans l'espace et le temps

Compétence visée : Structurer son espace de travail en prenant en compte les principaux repères spatio-temporels de l'environnement du chantier afin d'optimiser son activité et de respecter les temps alloués

Les compétences appliquées visées par la démarche

Les compétences appliquées présentes au référentiel Maîtrise des Compétences Clés de la Propreté concernent 7 champs :

1. Utilisation des claviers numériques et d'un téléphone portable

Compétence visée : Utiliser les outils numériques du quotidien sur le chantier en mettant en œuvre leurs fonctions de base afin de satisfaire aux exigences d'organisation, de réalisation et de suivi des situations de travail

2. Utilisation du lexique professionnel et des raisonnements liés à la mise en œuvre des modes opératoires

Compétence visée : Utiliser le lexique professionnel et les principes technologiques de la propreté à l'occasion de la mise en œuvre des procédures et modes opératoires du afin d'asseoir sa posture d'intervenant professionnel

3. Adoption d'attitudes et de comportements nécessaires au service client et au travail en équipe

Compétence visée : Adopter des attitudes et des comportements de service en tenant compte des attentes du client, des consignes de sa hiérarchie, des exigences de la sécurité et de la protection de l'environnement en vue de favoriser la communication et la satisfaction de tous les acteurs de terrain concernés par la réalisation d'un chantier.

4. Coopération et communication avec des personnes de cultures différentes de la sienne

Compétence visée : Adopter les comportements et attitudes requis par les situations de travail en prenant en compte les codes sociaux et culturels de ses interlocuteurs dans les échanges quotidiens afin de faciliter la communication, le respect mutuel et la coopération sur un chantier de propreté

5. Observation du résultat de son travail, la nature d'un revêtement ou d'une salissure, les postures ou les gestes qui garantissent la santé au travail

Compétence visée : Identifier la nature d'un revêtement ou d'une salissure, la disposition des objets dans la pièce à nettoyer, les postures ou gestes mis en œuvre, le résultat d'une opération de nettoyage en s'appuyant sur la mémoire et l'observation afin de s'assurer d'une réalisation du chantier conforme aux normes du métier



6. Anticiper, un risque au regard des règles liées à la sécurité, la qualité, l'hygiène et l'environnement et agir en cas d'accident

Compétences visées :

- *Établir un lien systématique entre son activité technique et les règles liées à la qualité, l'hygiène, la sécurité et la protection de l'environnement en anticipant les risques potentiels afin d'identifier le périmètre de ses responsabilités*
- *Mémoriser et appliquer les gestes et postures à utiliser dans l'activité professionnelle en respectant l'ergonomie du poste et en déterminant les premiers secours à réaliser en cas d'accident afin de préserver sa sécurité, sa santé et celles des autres acteurs présents sur le chantier*

Programme et contenu :

L'acquisition de ces compétences transversales et appliquées sera contextualisée par les grands domaines de l'activité professionnelle :

- Organisation du chantier et de la prestation
- Réalisation de la prestation
- Contrôle de la prestation
- Sécurité, qualité, hygiène, environnement du chantier
- Relations avec le client, le responsable, et les collègues de l'équipe

Une analyse des postes de travail et des chantiers sera réalisée par l'organisme en amont de la formation afin de déterminer les situations professionnelles familières aux personnes à former. Cette analyse permettra au formateur de construire une progression pédagogique partant de situations connues par le stagiaire vers des situations inconnues mais parties intégrantes du référentiel de certification MCCP. Elle lui permettra également de recueillir des documents réels d'entreprise.

Cette démarche vise à soutenir l'agent dans sa démarche d'apprentissage des compétences clés en lui proposant un parcours itératif jalonné de supports pédagogiques fondés sur des situations connues.

Méthode de travail ou formules pédagogiques :

Formation individualisée au sein du groupe :

- Alternance de séances collectives et de travaux en petits groupe ou de travaux individuels



- L'individualisation de la formation est mise en place à l'issue des premières évaluations continues réalisées pendant les premières séances de formation. Elle donne lieu à la formalisation d'une feuille de route personnelle.

Validation de la formation

La formation MCCP donne lieu à une évaluation continue des compétences listées au référentiel, à l'aide d'une plateforme Web créée par la branche Propreté.

Durée : 150h

Calendrier :

L'OF devra proposer un calendrier détaillé de la formation en annexe de la fiche programme